

REGLEMENT SPORTIF DEPARTEMENTAL DU CRITERIUM VETERANS



2024-2025

Comité de la Charente de Tennis de Table

RESPONSABLE DE LA COMPETITION

Mail : veterans@cd16tt.fr

Mr CAMPOT Thierry : Tél. 06.78.87.75.96

Autre contact :

Secrétariat du comité : Tél. 05.45.25.32.54 mail : secretariat@cd16tt.fr

Règlement

Article 1- Principe

Le championnat départemental Vétérans individuel (masculin & féminin) s'adresse à tous les licencié(e)s (licence compétition), âgé(e)s de 40 ans et plus (au 1er janvier de la saison en cours).

Article 2 – Conditions de participation

Il existe 9 catégories de vétérans soit 18 au total, Messieurs & Dames cumulées.

DAMES		MESSIEURS	
1 ^{ère} catégorie	40 ans <V40> 44ans*	1 ^{ère} catégorie	40 ans <V40> 44ans*
2 ^{ème} catégorie	45 ans <V45> 49 ans*	2 ^{ème} catégorie	45 ans <V45> 49 ans*
3 ^{ème} catégorie	50 ans <V50> 54 ans*	3 ^{ème} catégorie	50 ans <V50> 54 ans*
4 ^{ème} catégorie	55 ans <V55> 59 ans*	4 ^{ème} catégorie	55 ans <V55> 59 ans*
5 ^{ème} catégorie	60 ans <V60> 64 ans*	5 ^{ème} catégorie	60 ans <V60> 64 ans*
6 ^{ème} catégorie	65 ans <V65> 69 ans*	6 ^{ème} catégorie	65 ans <V65> 69 ans*
7 ^{ème} catégorie	70 ans <V70> 74 ans*	7 ^{ème} catégorie	70 ans <V70> 74 ans*
8 ^{ème} catégorie	75 ans <V75> 80 ans*	8 ^{ème} catégorie	75 ans <V75> 80 ans*
9 ^{ème} catégorie	80 ans <V80> 84 ans*	9 ^{ème} catégorie	80 ans <V80> 84 ans*
9 ^{ème} catégorie	85 ans <V85> 90 ans*	9 ^{ème} catégorie	85 ans <V85> 90 ans*
10 ^{ème} catégorie	90 ans et plus	10 ^{ème} catégorie	90 ans et plus

* Au 1er janvier de la saison en cours

Les joueurs doivent s'inscrire dans les impartis, chaque saison, auprès du secrétariat du comité départemental.

Le droit d'inscription à cette compétition est fixé chaque année par le comité.

Article 3 – Déroulement sportif

L'épreuve se déroulera le Vendredi 10 janvier 2025 ; Pointage 19 h 30 – Début à 20 h.

Un tableau sera organisé pour chaque catégorie. Cependant, si les engagements ne sont pas assez nombreux, des catégories pourront être regroupées (Féminines ou Messieurs) et pour les féminines, elles pourront, éventuellement, évoluer avec les messieurs.

Les tours préliminaires se dérouleront par poules de 3 ou 4 joueurs. A l'issue des poules, les joueurs sont placés dans des tableaux à élimination directe avec un classement intégral.

Tous les tableaux se disputent aux meilleurs des 5 manches.

L'échelon départemental n'est pas qualificatif pour le niveau régional et national.

Article 4 – Récompenses

Le titre de champion départemental est décerné aux vainqueurs des 18 catégories (9 pour les Hommes et 9 pour les Femmes).